

<http://ecoleemancepee.org/spip.php?article2478>



# Intervention introductive de Clément Lefèvre (secrétaire national)

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - CAN du SNES de janvier 2018 -



Date de mise en ligne : dimanche 21 janvier 2018

---

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

---

Nous voyons au même titre que Le secrétariat général la détermination de Macron et de son gouvernement à dérouler son agenda de contre-réformes. Ainsi, face à cela, notre responsabilité reste de maintenir un cadre unitaire à tous les niveaux d'organisation de notre action : interprofessionnelle, fonction publique, éducation. Le passage des ordonnances a en effet des conséquences directes dans de nombreuses entreprises, mais au-delà elle a des conséquences sur l'ensemble du salariat car les agent-es publiques, voyant ce que peuvent subir leur entourage, sont aussi plus prompt-es à courber l'échine, à accepter les pressions hiérarchiques. Je lisais ce matin sur Twitter le témoignage d'une collègue à qui le chef d'établissement impose de prendre en charge les heures retirées à une collègue en temps partiel pour la fin de l'année. Dire non, faire appel à l'action syndicale est de moins en moins facile, même dans nos professions.

Dans la fonction publique, l'absence de perspective après le 10/10/17 pèse sur la combativité des camarades et collègues. Aussi l'éventualité d'une journée de grève en Mars est bienvenue mais ne doit pas rester sans suites pour donner « l'envie d'avoir envie ».

Sur le plan éducatif, nous voyons en collège des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, les retouches faites sur le DNB ne modifient pas sa nature et de nouvelles mesures montrent une volonté nette de dérèglementation. Je prends pour exemple « devoirs faits », qui prend la forme d'une subvention versée aux établissements, ce qui aboutit dans certains endroits à la délégation de service public de cette mission à des associations. Ce dossier ne pose pas seulement les problèmes de moyens insuffisants pour l'aide au devoir mais bien un pas de plus vers l'autonomie des établissements. Enfin, sur « ParcoursSup », le plan étudiant du gouvernement, nous constatons que nous ne parvenons pas à percer le plafond médiatique, les journalistes sont très perméables aux éléments de langage du gouvernement. Aussi il va nous falloir changer de braquet, élargir nos pétitions de manière intersyndicale et envisager sérieusement une action de grève, ainsi nous nous félicitons qu'il en soit question dans les propositions du secteur lycée. Au-delà il est temps de lancer des mots d'ordre de refus des professeurs principaux de terminale d'être instrumentalisés comme fer de lance de la sélection à l'entrée des Universités.